

Normandie

Basse-Normandie
Haute-Normandie

Le FAF.TT publie, en mars 2017, 15 portraits territoriaux (régions métropolitaines et territoires d'outre-mer) pour la réalisation de parcours vers et dans l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi de chaque territoire.

Au travers d'une sélection de données statistiques et qualitatives, le FAF.TT souhaite apporter l'éclairage du travail temporaire sur les problématiques de recrutement des territoires.

Ajoutées à la connaissance et l'expérience du lecteur, elles ont pour but de l'aider à faire un bilan rapide du marché du travail temporaire et de ses dynamiques. En effet, l'ambition de ces portraits est de fournir des éléments d'aide à la décision et de partager un état des lieux des problématiques de recrutement entre partenaires sur les territoires afin de déterminer ensemble des priorités d'action.

Pour y travailler, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation inter-régionale du FAF.TT sur votre territoire ou à vous rendre sur le site www.faftt.fr.



Etat des lieux du travail temporaire sur le territoire

33 237 

intérimaires en ETP en 2015



6,1%

des intérimaires en France

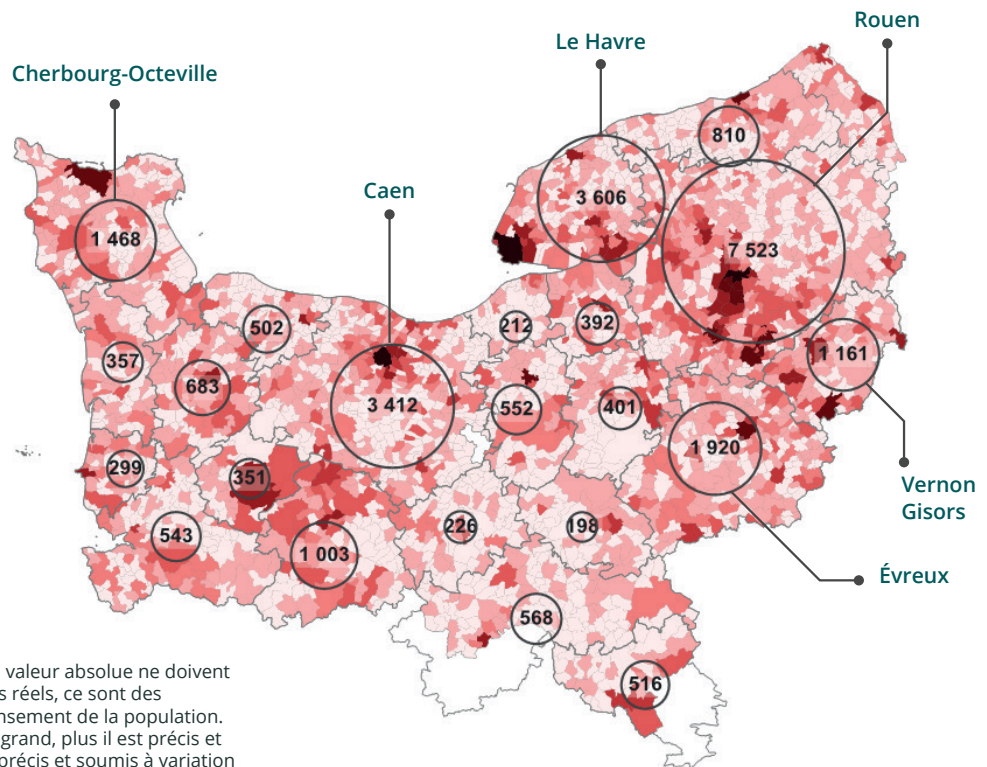
Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim 2015

Répartition géographique des intérimaires

Par commune

- 500 et +
- 200 - 499
- 100 - 199
- 50 - 99
- 20 - 49
- 10 - 19
- - de 10

Par zone d'emploi

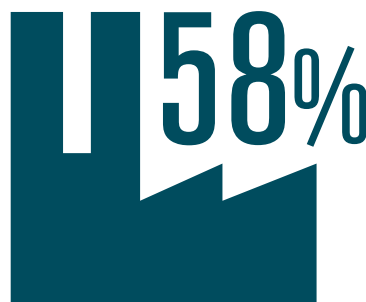


Précaution de lecture : les données en valeur absolue ne doivent pas être considérées comme les effectifs réels, ce sont des estimations issues de l'enquête du recensement de la population. Plus l'effectif représenté sur la carte est grand, plus il est précis et robuste, et plus il est petit, plus il est imprécis et soumis à variation du fait de marges d'erreurs. Ce sont les ordres de grandeur qui sont intéressants ici.

Source : Insee, Recensement de la population-fichier détail, 2013, représentation FAF.TT

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur

Industrie
19 215 ETP



1%
Agriculture
182 ETP

5 382 ETP
Construction

16%

Transports et logistique
2 469 ETP 7%

6%
Commerce
2 110 ETP

3 879 ETP
Services
12%

ETP (Equivalent Temps Plein) : Selon la DARES : Nombre d'ETP = Nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires / Nombre total de semaines d'une année (52)
1 ETP = 52 semaines de travail
0,5 ETP = 26 semaines de travail



Sous-secteurs de l'industrie

	ETP	Poids
Fabrication de matériels de transport	3689	11%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3211	10%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	2233	7%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1681	5%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1517	5%

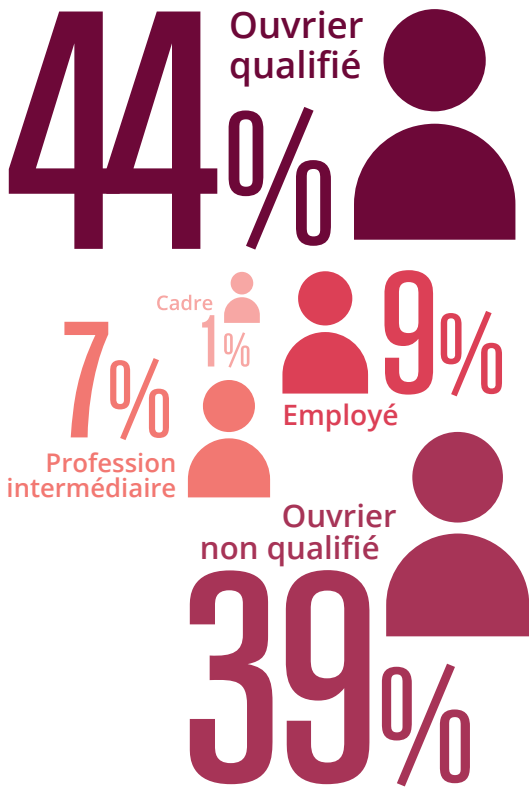


Sous-secteurs des services

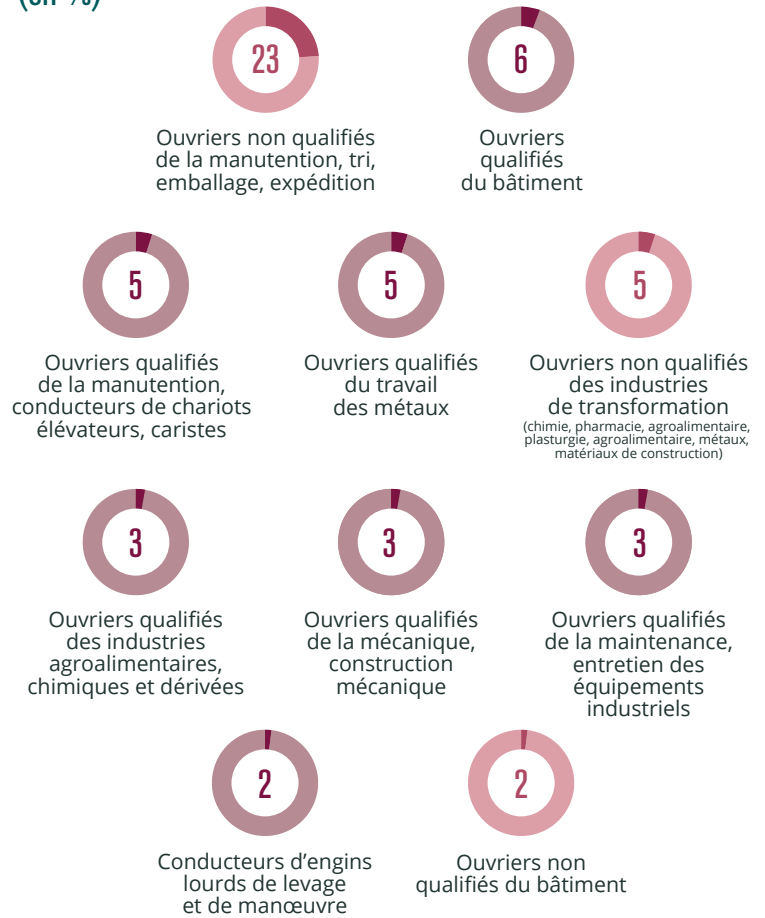
	ETP	Poids
Activités de services administratifs et de soutien	1488	4%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	563	2%
Hébergement et restauration	336	1%
Activités financières et d'assurance	279	1%
Activités pour la santé humaine	178	1%

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim, 2015, données statistiques sur l'emploi intérimaire

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

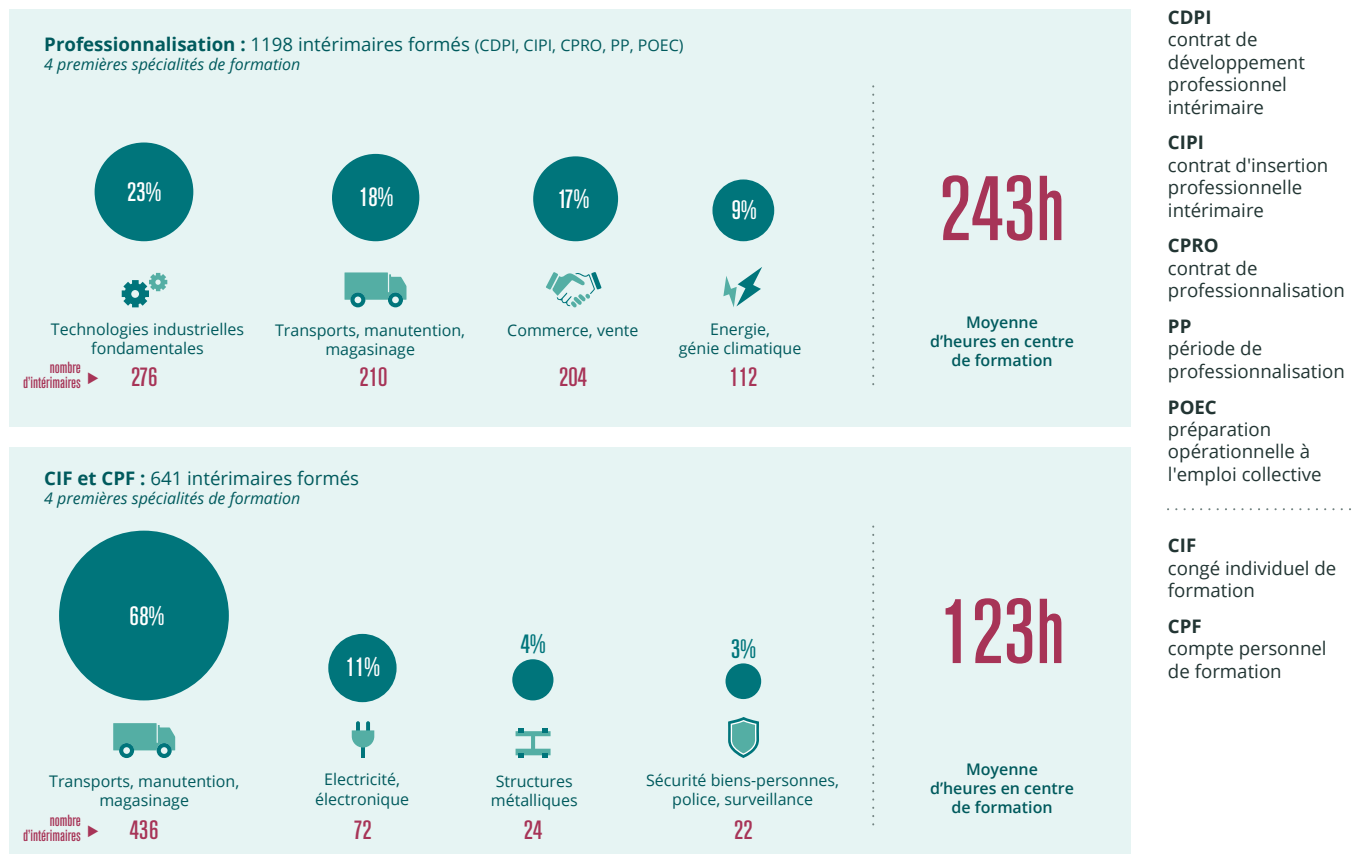


Les 10 premiers métiers en intérim en volume d'emploi (en %)



Source : Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, Chiffres Clés 2015

Nombre d'intérimaires formés par spécialité de formation (hors plan de formation)



Source : FAF.TT, formations engagées en 2016

Focus sur les enjeux RH du territoire

Constats généraux



L'ancienne région **Haute-Normandie** est marquée par un **plus fort recours à l'intérim** que la Basse-Normandie.



Entre 2005 et 2015, la **Normandie a perdu** près de **40 000 emplois salariés**, soit une diminution de -5,3% contre +0,2% pour la France métropolitaine. Cela affecte particulièrement **l'emploi industriel**, qui **recule** de -17,2%.



Une région **d'avantage touchée par le chômage qu'au niveau national**.



La **répartition de l'emploi intérimaire** suit **l'implantation des grandes entreprises** sur le territoire normand.

Des territoires spécialisés :

- la Vallée de la Seine est marquée par la forte présence des **activités industrielles liées à l'automobile** (Rouen, Le Havre, Caen, Flers) ;
- Cherbourg et Le Havre sont caractérisés par **la construction navale et les activités portuaires** ;
- les industries chimiques et plastiques sont présentes le long de la Seine ;
- **l'activité agroalimentaire** se concentre davantage sur l'ex-région Basse-Normandie.

Energie



Une filière nucléaire importante.

La filière est fortement implantée dans la région avec plusieurs centrales, le centre de retraitement des déchets nucléaires de La Hague, et l'ouverture programmée de l'EPR de Flamanville.



Trois champs d'éoliennes en prévision.

Outre la présence du secteur nucléaire, **le secteur de l'énergie peut entraîner une demande de travail** avec le développement prévu de trois champs d'éoliennes offshore (Fécamp, Courseulles-sur-Mer et Dieppe-le Tréport).

A retenir

► Dans la filière nucléaire, répondre aux besoins en emplois liés notamment aux opérations de maintenance dans le nucléaire :

- emplois de premiers niveaux de qualification (ex : nettoyage, logistique nucléaire, échafaudeur, calorifugeur) avec des enjeux de sécurisation des parcours professionnels des personnes remises à disposition une fois les travaux réalisés ;
- emplois plus qualifiés liés au cœur d'activité (robinettier, soudeur...) avec des enjeux d'accompagnement des grands déplacements et des mobilités géographiques, ces salariés étant plus susceptibles de travailler sur d'autres centrales de la région au fur et à mesure des arrêts de tranche.

► Le financement du coût d'entrée dans le secteur est un enjeu clé pour tous les métiers du nucléaire, du fait des habilitations à posséder pour accéder aux sites.

Industrie



La **filière automobile** connaît un regain d'activité.



D'autres activités industrielles se révèlent également dynamiques et parmi elles **la construction navale**.



On note la volonté des acteurs publics d'accompagner **la montée en gamme** (innovation produits/process, investissement dans les outils de production) de l'industrie notamment dans la **chimie** (CPER Basse-Normandie et Haute-Normandie 2015-2020) et **l'agroalimentaire** (contrat de filière agroalimentaire).

A retenir

► Être en veille sur le développement des activités dans les secteurs industriels qui ont fortement recours à l'intérim afin d'anticiper au mieux les besoins en emploi.

► Du fait de l'automatisation des chaînes de production :

- être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
- accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex : amélioration de la qualité et gestion des incidents).

Construction



Des perspectives de chantiers et grands travaux de la construction qui peuvent générer des besoins en emplois intérimaires.

Le développement du **projet Vallée de la Seine** se concrétise, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, par une volonté d'investir dans les **infrastructures ferroviaires, fluviales et portuaires** avec notamment la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) et la modernisation de l'itinéraire Serqueux-Gisors ainsi que la **liaison routière A28/A13**.

A retenir

- Anticiper les besoins en emplois intérimaires qui peuvent s'exprimer selon **une logique de phasage propre à ces activités** : travaux publics, structure et gros œuvre, enveloppe externe, équipements techniques, aménagements et finitions.